

ACTION URGENTE

UKRAINE. DEUX DIRIGEANTS TATARS DE CRIMÉE ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

IImi Oumerov et Akhtem Chiigoz, deux dirigeants tatars de Crimée, tous deux condamnés à une peine d'emprisonnement par les autorités de facto de la Crimée sous occupation russe, ont été emmenés dans un aéroport et envoyés en Turquie le 25 octobre. Le 27 octobre, ils sont arrivés dans la capitale ukrainienne, Kiev.

Le 25 octobre, les services de sécurité russe sont venus chercher **IImi Oumerov**, dirigeant tatar de Crimée, à l'hôpital où il suivait un traitement programmé, ainsi qu'un autre dirigeant tatar de Crimée, **Akhtem Chiigoz**, au centre de détention où il se trouvait depuis janvier 2015, et les ont emmenés à l'aéroport de Simferopol. Les deux hommes ont été envoyés en Turquie, sans explication officielle, et libérés. IImi Oumerov et Akhtem Chiigoz sont arrivés à Kiev, la capitale ukrainienne, le 27 octobre. À leur arrivée, IImi Oumerov et Akhtem Chiigoz ont juré de retourner dans leur pays, la Crimée, qui est occupée par la Russie depuis février 2014. Ils sont actuellement toujours à Kiev.

IImi Oumerov et Akhtem Chiigoz sont vice-présidents du Mejlis des Tatars de Crimée (instance interdite par les autorités russes et qualifiée d'« extrémiste »). Ces deux hommes sont connus pour critiquer ouvertement l'occupation de la Crimée par la Russie. Le 27 septembre, IImi Oumerov a été condamné à deux ans d'emprisonnement à la suite d'un simulacre de procès parce qu'il critiquait l'occupation de la Crimée par la Russie, mais il reste en liberté dans l'attente de l'audience d'appel. Akhtem Chiigoz a été condamné à huit ans d'emprisonnement le 11 septembre, après avoir passé plus de deux ans en détention pour des accusations forgées de toutes pièces : il aurait organisé des troubles de masse en 2014. Il était un prisonnier d'opinion, tout comme IImi Oumerov durant son placement forcé, en août-septembre 2016, dans un hôpital psychiatrique « pour examen », dans le cadre de la procédure pénale intentée contre lui.

La communauté tatar de Crimée et le Mejlis sont les cibles de persécutions politiques orchestrées par les autorités russes depuis le début de l'occupation. Pour plus d'informations, voir le rapport d'Amnesty International (en anglais) intitulé *Crimea: In the dark- the silencing of dissent* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/eur50/5330/2016/fr/>).

Amnesty International accueille avec enthousiasme la nouvelle de la libération d'IImi Oumerov et d'Akhtem Chiigoz et reconnaît qu'il s'agit d'un pas en avant. L'organisation est néanmoins préoccupée par les conditions de leur libération, qui restent floues. IImi Oumerov et Akhtem Chiigoz ont été pris pour cibles uniquement en raison de leur exercice pacifique du droit aux libertés d'expression et d'association. Leur libération devrait être inconditionnelle et ils doivent être immédiatement autorisés à retourner en Crimée et à exprimer librement leurs opinions sans craindre d'être poursuivis en justice.

En Crimée, il faut que les autorités de facto cessent de réprimer avec acharnement la dissidence, libèrent immédiatement et sans condition tous les prisonniers d'opinion et mettent fin à la politique qui consiste à poursuivre et exiler leurs détracteurs.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 205/16. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/eur50/7271/2017/fr/

Noms : IImi Oumerov et Akhtem Chiigoz
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 205/16, EUR 50/7430/2017, 10 novembre 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

